

■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 4^e trimestre 2012

À la fin du quatrième trimestre 2012, la dette publique s'établit à 1 833,8 milliards d'euros

Avertissement : la dette trimestrielle étant fondée sur une source d'information directe moins complète que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres. Chaque année, l'Insee publie une première évaluation des comptes nationaux des administrations publiques sur l'année écoulée, correspondant à celle réalisée pour la notification à la Commission européenne des ratios de dette et de déficit publics. Les données sont susceptibles d'être modifiées à l'occasion de la publication, le 15 mai 2013, du compte de la Nation provisoire 2012.

La dette publique augmente de 15,8 milliards d'euros entre le 3^e et le 4^e trimestre 2012...

À la fin du quatrième trimestre 2012, la dette publique de Maastricht, qui est une dette brute, s'établit à 1 833,8 Mds€, en hausse de 15,8 Mds€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle se situe à 90,2 %, en augmentation de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. La dette publique nette progresse de 32,2 Mds€

... sous l'effet d'une augmentation de l'endettement de l'État et des administrations publiques locales...

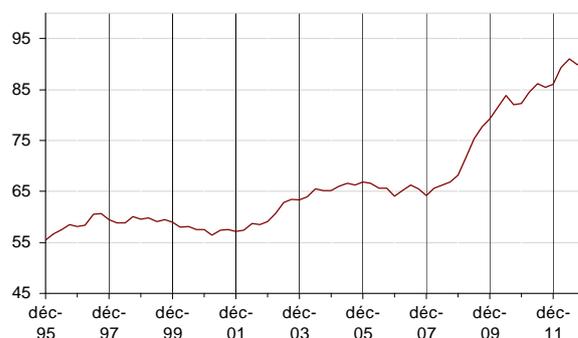
La contribution de l'État à la dette augmente fortement au quatrième trimestre (+18,7 Mds€). L'accroissement de l'endettement obligataire (+16,4 Mds€ dont 12,5 Mds€ de BTAN) est partiellement compensé par des remboursements importants de titres court terme (BTF) ce trimestre (-10,7 Mds€). Les emprunts à long terme souscrits en contrepartie des prêts accordés aux États en difficulté de la zone euro dans le cadre du FESF augmentent de 7,7 Mds€. Les dépôts au Trésor augmentent de 5,4 Mds€.

La contribution des administrations publiques locales augmente de +11,7 Mds€. En fin d'année, à l'approche de la clôture des comptes, les collectivités locales contractent des montants importants de crédits à long terme (+12,6 Mds€).

... tandis que l'endettement des organismes de sécurité sociale décroît parallèlement à une réduction de la trésorerie

La contribution des administrations de sécurité sociale diminue de 14,6 Mds€. Cette baisse est principalement imputable à la Cades (-15,6 Mds€, dont -12,9 Mds€ de titres court terme). L'Unedic (-4,2 Mds€) et la MSA (-0,9 Md€) réduisent également leur dette. A contrario, la Cnaf et les hôpitaux empruntent respectivement 2,4 Mds€ et 2,1 Mds€ et l'Acoss s'endette de 1,9 Md€. La contribution des Odac à la dette se stabilise (+0,1 Md€).

**Dette au sens de Maastricht
des administrations publiques en point de PIB (*)**



**La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre
et sa répartition par sous-secteur et par instrument**

	(en Mds€)				
	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4
Ensemble des adm. publiques	1716,9	1789,2	1832,4	1818,0	1833,8
en point de PIB (*)	85,8%	89,3%	91,0%	89,9%	90,2%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1335,3	1383,8	1435,1	1421,2	1439,9
Organismes divers d'adm. Centrale	10,4	10,0	9,7	9,8	9,9
Administrations publiques locales	166,6	161,2	161,6	162,1	173,7
Administrations de sécurité sociale	204,6	234,2	226,0	224,9	210,3
dont, par instrument :					
Dépôts	30,1	31,5	30,8	32,3	37,7
Titres négociables	1471,5	1540,5	1571,6	1556,5	1546,1
court terme	226,1	236,2	225,7	214,1	191,6
long terme	1245,4	1304,2	1345,9	1342,4	1354,4
Crédits	215,3	217,2	230,0	229,1	250,0
court terme	8,2	9,7	11,4	8,7	8,1
long terme	207,1	207,6	218,6	220,4	242,0

Source : Comptes nationaux base 2005 - Insee, DGFIP, Banque de France

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

La dette publique nette augmente plus fortement que la dette de Maastricht

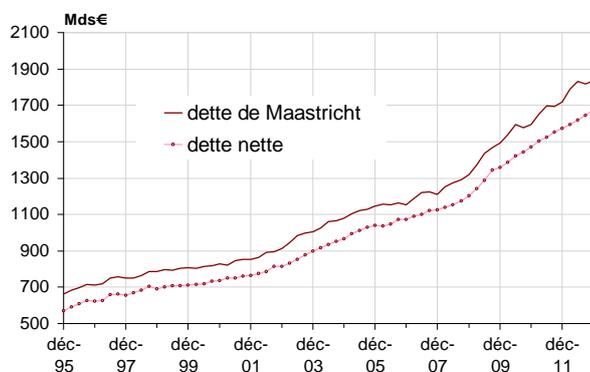
Au quatrième trimestre 2012, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 675,1 Mds€ (soit 82,4 % du PIB contre 81,3 % au trimestre précédent), en augmentation de 32,2 Mds€ par rapport au trimestre précédent. L'écart de 16,4 Mds€ entre cette hausse de la dette nette et la hausse de 15,8 Md€ de la dette brute traduit notamment la forte contraction de la trésorerie des administrations de sécurité sociale (-17,6 Mds€ dont -13,8 Mds€ pour la Cades) et celle plus modérée de l'État (-5,9 Mds€). À l'inverse, l'encours des prêts détenus par l'État augmente de 7,4 Mds€ : 7,7 Md€ de prêts ont été accordés aux pays de la zone euro dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (*cf. encadré*).

La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en Mds€)

	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4
Ensemble des adm. publiques	1575,2	1593,2	1619,0	1642,9	1675,1
dont :					
État	1271,2	1289,6	1314,5	1330,9	1348,1
Org. divers d'adm. centrale	-2,0	-2,6	-3,0	-3,3	-2,9
Adm. publiques locales	157,0	151,6	151,9	152,3	163,9
Adm. de sécurité sociale	149,0	154,7	155,5	163,0	166,1

Dette au sens de Maastricht et dette nette



La valeur des actions cotées et des titres d'OPCVM diminue

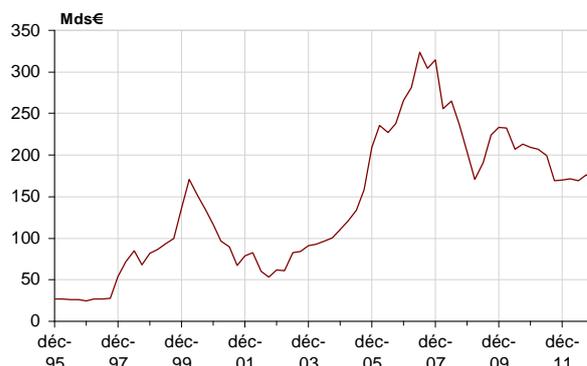
Au quatrième trimestre 2012, la valeur des actions cotées et des titres d'OPCVM détenus par les administrations publiques s'élève à 170,8 Mds€, en diminution de 5,2 Mds€ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution correspond notamment à une baisse des détentions en actions cotées de l'État (-3,9 Mds€) et en OPCVM des administrations de sécurité sociale (-5,4 Mds€), en partie compensée par la hausse des détentions en actions cotées des Odac (+0,9 Md€) et des administrations de sécurité sociale (+3,3 Mds€, dont +1,6 Mds€ pour le FRR).

Les actions cotées et les OPCVM détenues par les administrations publiques

(en Mds€)

	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4
Ensemble des adm. publiques	169,7	171,2	169,4	176,0	170,8
dont :					
État	59,1	56,2	55,7	52,8	48,8
Org. divers d'adm. centrale	22,2	24,4	23,5	24,6	25,5
Adm. publiques locales	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Adm. de sécurité sociale	87,8	89,9	89,6	97,9	95,8

Actions cotées et titres d'OPCVM détenus par les APU



Remarque : à la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, les émissions du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) destinées à financer des prêts aux pays européens sont réintégrées dans les dettes des pays contributeurs à cet organisme. Au dernier trimestre 2012, la France a prêté 7,5 milliards d'euros à la Grèce et 0,2 milliard d'euros au Portugal.

Pour en savoir plus :

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/method_idconj_40.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1310](#), [G885](#), [G886](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 28 06 2013 à 8h45